

Liste des documents à fournir impérativement pour le dossier d'AJ :

- Votre pièce d'identité recto-verso en cours de validité
- Copie complète de votre livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
Si vous êtes hébergé(e) : il faut fournir une attestation d'hébergement accompagnée du justificatif de domicile de votre hébergeant et sa pièce d'identité recto-verso en cours de validité
- Quittance de loyer
- Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- Avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025
- Justificatifs de vos revenus des **6 derniers mois** : relevés France Travail, relevés d'indemnités journalières CPAM perçues, justificatifs versement d'une pension, attestations de paiement CAF, bulletins de salaire, etc...)
- Si vous avez un compte-courant et/ou une épargne : une attestation de votre Banque faisant apparaître le montant de celle-ci